

Date de convocation :
03 avril 2024

Date d'affichage :
03 avril 2024

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAUT Alexis - M. THIRAUT Damien - M. UGOLETTI Olivier -.

Absents excusés : M. RAULIN Patrick (pouvoir à M. BEZIERS Laurent) - Mme REGNIER Aurélia (pouvoir à Mme GILLET Nadine) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel - Mme VARUTTI Emilie

Absents :

M. Alexis THIRAUT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

18-2024
VOTE DES TAUX
D'IMPOSITION

Le Maire indique que la commission des finances a émis un avis favorable à la non-augmentation des taux d'imposition.

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des trois taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2024 :

- Taxe sur le foncier bâti : 45.40 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 22.78 %
- Taxe d'habitation : 17.76 %

Ces décisions sont **adoptées à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet
le : 18/04/2024
Envoyé en Préfecture le :
17/04/2024
Reçu en Préfecture le :
17/04/2024
Identifiant de
télétransmission :

Alain NORMAND
Le Maire,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAUT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.